

SÉJOUR

# Aventure en folie



A CHATEAUROUX LES ALPES

## Jeunes concernés

12 jeunes de 13 à 16 ans, résidants principalement sur la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, et ayant participé aux journées de préparation du séjour.

## Durée

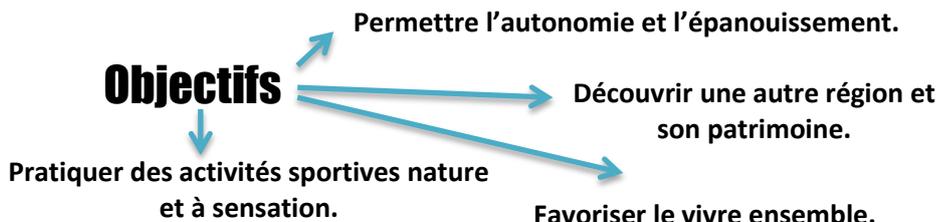
Le séjour se déroulera sur 5 jours, du Mardi 19 au Samedi 23 Août 2014.

## Lieu

L'hébergement s'effectuera sous tente au camping municipal de St James à Chateauroux les Alpes (05).

## Un séjour à sensations...

**Vie quotidienne**  
**Autonomie**  
**Découvertes**  
**Développer la confiance**  
**Responsabilités**  
**Respect de l'environnement**  
**Cohésion de groupe**  
**Observer**  
**Se dépasser**



## Nage en eau-vive

A Chateauroux les Alpes



La nage en eau vive (ou hydrospeed) est un sport de descente de rivière à l'aide d'un flotteur, d'une combinaison et de palmes.

## Orcières 1850

La plus longue tyrolienne d'Europe



A 125 mètres au-dessus du sol, préparez-vous à effectuer un voyage à quelque 140 km/h ! Les Hautes-Alpes mettent à disposition des plus courageux cette tyrolienne - la plus longue d'Europe ! - qui vous promet de grandes sensations.

Casqués et solidement harnachés à un filin robuste, sur une longueur de 1870 mètres. Vous passerez de 2 665 à 2 500 mètres en un rien de temps. Frissons garantis !!!

## Canyoning

Au Canyon de l'Argentière la Bessée



Le *canyoning* consiste à progresser dans le lit de cours d'eau dont le débit va de faible à important, avec des cascades de hauteurs variées. Le plus souvent, la progression suit le lit du ruisseau.

Elle s'effectue principalement à pied, mais également à la nage ou en utilisant les techniques de progression sur corde par descente en rappel.

Le Canyoning est donc une succession de sauts, glissades sur toboggans naturels et de rappel dans des cascades.

## Programme de la semaine de séjour

	Mardi 19/08	Mercredi 20/08	Jeudi 21/08	Vendredi 22/08	Samedi 23/08
<b>Matin</b>	Trajet (6h00 de route)	A définir	Journée Tyrolienne	A définir	Rangement du campement Trajet du retour
<b>REPAS</b>				<b>REPAS</b>	
<b>Après-midi</b>	Trajet Installation du campement	Nage en eau vive		Canyoning	Trajet du retour
<b>veillée</b>					

## Participation des familles

Participation des familles au séjour	Coefficient familial		
	-750	751 à 1100	+1100 et habitants hors CCPA
	160€	170€	180€

Prix réel par jeune : 320€



### Agenda autour du séjour

#### Juin

Préparation de la gestion de la vie quotidienne + menus de la semaine.

Définition des règles de vie pendant le séjour.

Opération d'autofinancement.

#### Juillet

Déroulement du séjour.

#### Septembre

Soirée « souvenirs-souvenirs ».

#### ATTENTION :

Quotient familial et justificatif de domicile obligatoires pour pouvoir bénéficier des tarifs les plus bas. Ces tarifs comprennent les frais de déplacement, l'alimentation, les activités sur place, l'hébergement et l'encadrement du séjour.

Ne sont pas inclus les coûts des temps de préparation et de bilan du séjour (*Supportés par l'APIJ*).

## Modalités d'inscription

**ATTENTION: l'inscription du jeune sera effective uniquement dès réception du dossier d'inscription COMPLET.**

Inscriptions et renseignements auprès de Julie GUERIN  
(Responsable du secteur ado de l'APIJ)  
Rue Jules Ferry 42 130 BOEN SUR LIGNON  
04.77.24.13.02 ou au 06.12.66.83.80  
secteuradoapij@laposte.net

#### SAVOIR NAGER

(Brevet de natation obligatoire)



**La priorité est donnée :** aux jeunes de 13-16ans résidants sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.

## Documents à fournir

- **Fiche d'inscription du séjour** à l'APIJ,
- **Dossier d'inscription 2013-2014** à l'APIJ et 2 euros d'adhésion,
- Photocopie des **vaccins** à jour,
- **Justificatif de domicile**,
- **Brevet de natation** qui stipule la capacité du jeune à savoir « nager 20mètres, effectuer un saut, une flottaison sur le dos 5 secondes, une sustentation verticale de 5 secondes et franchir une ligne d'eau. » (Nouvelle réglementation pour les activités d'eau vive)
- **Justificatif du coefficient CAF** ou **accord** pour que nous utilisions **CAFPRO** avec votre numéro d'allocataire,
- Photocopie **d'assurance responsabilité civile** des parents et numéro de contrat,
- **Acompte de 50%** du montant intégrale du séjour avant le 18 Mai 2014, ceux-ci seront encaissés dès réception du règlement. En cas de désistement les 50% ne seront pas remboursés, sauf justificatif médical.

